LUCHA : 18 avancées impulsées grâce à notre action à 2020

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour le monde entier en raison de la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus aux conséquences sociales, culturelles, politiques et économiques majeures. La lutte contre ce virus a conduit à l'arrêt de plusieurs activités humaines, ce qui a justifié la prise des mesures pour freiner la propagation de ce virus. Ces mesures ont violé dans une certaine manière les droits de l'Homme. Notre pays, déjà affaibli par des années de conflits et de mauvaise gouvernance n'a pas échappé à ces conséquences désastreuses qui ont secoué le monde entier et les pays africains en particulier.

Dans ce contexte de crise, notre mobilisation pour la dignité, la justice, la liberté et la bonne gouvernance n'a pas faibli. Seuls ou avec le concourt d'autres acteurs sociaux et politiques acquis à notre cause, nous avons pu remporter 18 précieuses victoires durant l'an 2020, ce qui pousse de croire en notre capacité d'impulser pacifiquement dans notre pays une dynamique de gouvernance qui met la population au centre de l'action publique. Il s'agit de :

1. **Continuer à exister et à résister.**

La décision de commencer à militer au sein de la lucha est pour beaucoup une décision consciente et patriotique. C'est seulement quand on est dedans qu'on se rend compte de la lourdeur de ce choix. Pour participer à une action, les militants bravent la peur, acceptent d'agir dans la non-violence. Debout, assis, en marche pour une cause, ils oublient un instant leurs orgueils et se laissent souvent tabasser sans défense face à des policiers enragés et tout cela pour un rêve d'un hypothétique changement. Nous sommes conscients de la grandeur du défi de changement qui est grand et complexe comme notre propre histoire comme nation. Notre plus grande victoire est d'exister et de continuer à résister. Parti de Goma à 2012, nous sommes actuellement présents à Matadi, Eringeti, Mbandaka, Beni, Kolwezi, Kalehe, Kinshasa, Nyamilima, Lubumbashi, Butembo, Kisangani, Rutshuru, Kananga, Idjwi, Bunia, Bukavu, Kasindi, Mbujimayi, Kindu, Cantine, Tshikapa, … et même en déhors du pays (Europe, USA).

2. **Nous créons l'opinion.**

Dans chaque ville où se trouve notre mouvement, nous créons l'opinion. Nous disons haut ce que nous pensons être justes. Au-delà de la sensibilité des sujets, nous prenons le risque de nous exprimer avec la voix la plus imposante pour dénoncer, pour critiquer, pour proposer. Et nous proposons les solutions les plus pragmatiques selon que les types des problèmes. Nous avons ainsi dénoncé les massacres de Beni, le silence coupable des institutions à ce sujet, l'inefficacité des opérations militaires, l'hypocrisie des organisations internationales, le blanchissement des anciens politiciens recyclés dans les postes gouvernementales, le tripatouillage électoral de 2018, …. Certaines de nos revendications aboutissent à des réponses, dont les unes plus éphémères que les autres. D'autres cris se heurtent à des murs et n'arrivent à influencer les changements que nous désirons. Il y a aussi des actions que nous posons qui aboutissent à de vrais résultats durables. Dans le contexte actuel de notre lutte, mêmes actions qui ne produisent pas des résultats ont pour nous une grande valeur, car elles

créent une opinion, la nôtre et aussi celle de tous ceux qui nous auront écoutés. Chaque action de notre mouvement est une victoire sur l'ignorance et puis elles portent les sacrifices de tous les militants.

3. **Goma : L'évacuation des immondices au marché Alanine désormais effective**

Chaque Samedi, nous procédons à des travaux communautaires d'assainissement des lieux publics pour rendre la ville propre en vue d'inspirer les habitants à rendre salubre l'espace dans lequel ils vivent. Malgré la campagne d'assainissement du marché Alanine à Septembre 2019 et l'adhésion massive des pratiquants de cet espace-marché à cette initiative, des déchets ne cessaient de s'accumuler dans ce lieu public. La cause ? Les autorités municipales qui percevaient la taxe d'assainissement n'évacuaient pas les déchets. Le 22 janvier 2020, nous avons lancé un appel de boycott de non-paiement de la taxe d'assainissement par tous les marchands jusqu'à l'évacuation des immondices visibles au marché. Nous avons dû rester présent au marché pour faire face pacifiquement aux taxateurs de la commune de Goma, sensibiliser les marchands et les encourager à ne pas céder aux intimidations de l'administration municipale.Au septième jour de notre appel, la détermination de la LUCHA et des marchands a porté ses fruits : des véhicules furent déployés par l'autorité municipale pour dégager les ordures situées au marché Alanine.Un plan d'assainissement du marché fut également adopté par l'administration municipale ainsi qu'un comité restreint des marchands.

4. **La fête de l'alternance remplacée par des commémorations citoyennes des martyrs de l'alternance**

Au cours d'une conférence de presse le 19 Décembre 2019 à Kinshasa, le ministre André Kabanda avait annoncé que six millions de dollars seront dépensés pour organiserles célébrations officielles du premier anniversaire de« l'alternance pacifique » le 24 Janvier 2020 et qu'un billet collector avec l'effigie de Joseph Kabila et Felix Tshisekedi sera imprimé par la Banque Centrale du Congo pour marquer cette date supposée historique. Problème : L'alternance dont il était question n'avait été ni pacifique ni démocratique et le pays ne pouvait se permettre d'engager autant des moyens financiers pour des festivités alors que les

citoyens tiraient le diable par la queue.Avec d'autres compatriotes, nous avons mené une virulente campagne exigeant l'annulation pure et simple des festivités de l'an 1 de la gouvernance Félix Tshisekedi. En plus de la mobilisation sur la toile, nous nous sommes mobilisés sur terrain. Le lundi 24 décembre, nous nous sommes rassemblés devant la primature pour appeler vigoureusement à l'abandon de ce projet festif. Le 24 janvier 2020, la fête de l'alternance n'avait pas été tenue. A la place de cette cirque politique, nous avons organisé à Kisangani et à Kinshasa, des rassemblements d'hommage au plus de 300 compatriotes tués entre 2015 et 2018 durant les différentes manifestations exigeant ledépart de Joseph Kabila du pouvoir qui tenait à se maintenir par la force.

5. Campagne de #SolidariteAvecBeni : Une importante assistance mobilisée et acheminée à Beni au plus fort de la pandémie

Comme depuis six ans maintenant, cette année, les attaques armées contre les populations se sont poursuivies dans la région de Beni. Au-delà du bilan humain particulièrement affreux, le nombre de déplacés et d'orphelins, vivant dans des conditions difficiles, n'a cessé d'augmenter dans la région de Beni. En réponse à cette situation, nous avons lancé le 14 Février 2020 la campagne de **#SolidaritéAvecBeni** pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation de la région de Beni et mobiliser une assistance à apporter aux déplacés et orphelins affectés par les violences dans cette région. Nous avons ainsi organisés des manifestations au pays (Kinshasa, Goma, Kasindi, Bukavu, Bukavu, Mbuji-Mayi, Kananga, …) et participer à des rassemblements à l'étranger (Washington le 13 mars et le 01 novembre 2020). Dans le même cadre, nous avons réuni auprès des Congolais et amis du Congo 3070 dollars américains, 928550 Francs Congolais, 1200 Francs Rwandais, 850 pièces d'habits, 134 paires de souliers, 6 pagnes, 4 sacs à main et 3 ballons de football d'assistance aux compatriotes. Au plus fort de la première vague de la pandémie en avril, mai et juin, nous avons acheminé ces fonds et biens non-vivres auprès des orphelins et déplacés de l'insécurité à Beni, Kasindi, oicha et Butembo.

« *Je voudrais m'adresser aux habitants de Goma, Kinshasa et du monde entier qui ont contribué pour que cette aide nous parvienne. Je vous salue chaleureusement. Vous avez fait un travail remarquable pour moi et pour tous les autres déplacés pygmées comme moi. Merci infiniment à vous et à la LUCHA* ».

Ce témoignage vibrant d'une femme pygmée, bénéficiaire de notre assistance le 22 avril à Oicha, dans le cadre de la campagne de solidarité avec Beni continue à résonner dans nos cœurs. (Témoignage que vous pouvez suivre sur notre page facebook via https://web.facebook.com/lucha.rdcongo/posts/2742740609187661?_rdc=1&_rdr)

6. Notre travail encore reconnu et primé

A 2020, notre travail en tant que mouvement citoyen a encore été reconnu et primé pour notre modeste contribution à l'édification d'un monde de justice, de liberté et de dignité pour tous. Collectivement, notre mouvement a été lauréat du prestigieux prix Michael Sattler pour la

paix 2020[1] de laGerman Mennonite Peace Committee, un collectif d'Églises Chrétiennes actives en Europe et engagé à promouvoir les valeurs de paix véhiculées dans l'Évangile.Ce prix qui prime notre contribution à la promotion de la paix et la justice par des pratiques non violentes, porte le nom du premier anabaptiste Michael Sattler qui luttait contre les grands ennemis de l'Occident « chrétien », les Turcs ottomans, non pas avec la force militaire, mais avec la prière et l'amour de l'ennemi. Le 21 mai 1527, il fut torturé et achevé presque comme notre camarade Luc Nkulula le 10 Juin 2018 : brûlé sur le bûché de Rothenburg.

Sur le plan individuel, certains militants de notre mouvement ont vu leur engagement être reconnu. Le 10 Septembre 2020, Judith Maroy a été nominé par l'organisation 11 11 11 parmi les ChangeMakers 2020 pour son courage et sa contribution à l'impulsion d'un changement durable qui donne espoir d'un avenir meilleur pour tous. Par ailleurs,Rebecca Kavugho, la plus jeune prisonnière d'opinion au monde en 2016, a activement participé au Geneva Summit for Human Rights and Democracy le 18 février 2020 à Genève au cours duquel elle parlé du combat de la LUCHA, de son expérience dans l'activisme non violent et porté notre voix sur la marche générale du pays et les réformes importantes à entreprendre, notamment la mise en place d'un tribunal spécial sur le Congo. A travers Judith et Rebecca, c'est le formidable travail de tout notre mouvement et sa contribution à l'édification d'un monde meilleur pour tous qui sont reconnus.

[1]http://www.michael-sattler-friedenspreis.de/wp-content/uploads/2019/12/Michael-Sattler-Peace-Prize-2020.pdf

7. Nyamilima : Deux quartiers de la localité désormais reliés

Bethléem et Camp 5 heures sont deux quartiers voisins de la commune de NYAMILIMA au dans le territoire de Rutshuru au Nord Kivu. Bien que situé l'un à côté de l'autre, les deux quartiers étaient inaccessibles de part et d'autre à cause du manque d'un pont jeté sur la rivière qui les sépare. Le 29 janvier 2020, en tant que citoyen, nous avons lancé des travaux communautaires pour jeter ce pont entre les deux quartiers et permettant ainsi la circulation des personnes et des engins légers. Nous avons consacré chaque vendredi de la semaine à assainir le milieu et à apprêter l'espace qui accueillera le pont. Nous avons sensibilisé les habitants de deux quartiers à participer aux travaux hebdomadaires et à contribuer financièrement pour l'achat des matériels. Nos camarades ayant des compétences en menuiserie et maçonnerie ont bénévolement coordonné les travaux et apporté l'expertise nécessaire quand il le fallait. Le vendredi 28 février 2020, notre rêve était devenu désormais réel : un pont de fortune était enfin jeté sur le cours d'eau pour relier les deux quartiers Bethléem et Camp 5heures facilitant ainsi la libre circulation entre les personnes et les engins légers roulants (Moto, Vélo et Tshikudu). Alors qu'avec des millions des dollars et toute la logistique nécessaire, les autorités du pays viennent à peine de finaliser les sept saut-de-moutons en deux ans, ce pont de fortune est la preuve qu'avec un peu de volonté, de l'engagement, de travail ardu et d'organisation, il est possible de réaliser des actions qui peuvent impacter positivement la vie des citoyens dans n'importe quel domaine de la vie nationale.

8. Les télécoms s'améliorent mais pas assez

Grace à une forte et intense campagne citoyenne lancée en début de février de 2019 pour une communication de qualité à des coûts acceptables, nous avons réussi le 22 Mai 2019 à Goma à amener la compagnie Airtel, une multinationale œuvrant dans le domaine de la télécommunication en RDC, sur la table de négociation et à prendre des engagements à adopter progressivement des mesures qui améliorent la qualité, la sécurité et les coûts de ses services. Par un tweet, l'Agence de Régulation des postes et Télécommunication avait également promis une nouvelle tarification dès janvier 2020 en vue d'adapter le prix de la communication au pouvoir d'achat des Congolais. Ce n'était là qu'un leurre pour désamorcer la campagne que nous menions avec courage et acharnement. Le 16 mars 2020, nous avons relancé avec vigueur notre campagne pour des services de communication sécurisés et de qualité à des prix raisonnables. Des marches et des sit-in ont été organisés partout à travers le pays devant les sièges des multinationales œuvrant dans le domaine de la télécommunication ainsi que les différents régulateurs étatiques de ce secteur. Il s'en est suivi une forte répression qui n'a fait que renforcer notre engagement pour cette cause. Certaines de nos revendications ont fini par trouver un écho favorable. Il s'agit de :

- L'arrêt de la double taxation lors des transactions fait via mobile money, notamment Airtel Money.
- L'amélioration relative de la qualité des services de télécommunication offerts aux Congolais, à l'exemple d'Airtel qui est passé de la 3G à la 4G.
- La baisse relative du coût de la communication, à l'exemple d'Orange RDC qui offre désormais 10 Giga bytes à 10$ pour un accès à internet pendant un mois.
- L'identification automatique du destinataire de fonds lors des transactions Mobile money pour lutter contre la criminalité et l'utilisation de ces canaux de transfert pour récolter les rançons lors de kidnapping dans les zones en conflits.

Ces avancées sont importantes et à saluer. Mais elles sont loin de rencontrer l'ensemble de de nos revendications pour assurer aux Congolais une communication sûre, sécurisée, accessible, de qualité et à des coûts raisonnables.

9. Anticipatif et efficace dans la contribution au combat contre le coronavirus

Après la déclaration du premier cas de Coronavirus en RDC le 10 mars 2020, de graves tâtonnements dans la communication du gouvernement et l'absence d'actions concrètes sur le terrain pour prévenir et répondre à cette pandémie avaient été constatés.Le 17 mars, nous avons formulé 13 propositions concrètes pour faire face au COVID-19 et par une forte campagne en ligne, nous avons poussé le gouvernement à les mettre en œuvre. Le 18 mars 2020, le gouvernement réagissait enfin rencontrant au passage l'essentiel des 13 propositions que nous avions formulé la veille. Le 22 mars, nous avons écrit au président pour souscrire à la plupart des mesures qu'il avait annoncé le 18 mars et formule de nouvelles propositions pratiques nécessaires pour concrétiser les mesures annoncées par le Président de la République tout en respectant l'État de droit et n'étouffant pas notre fragile socio-économie.

Bien plus, nous avons lancé des activités de mobilisation communautaire en ligne. C'est entre autresla campagne **#CoronaPasChezMoi** au cours de laquelle plus de 5000 Congolais et amis du Congo ont accepté que leurs photos et noms soient utilisés pour sensibiliser sur Corona et stimuler un meilleur engagement de toute la communauté dans ce combat. Il s'agit également de la campagne **#BipAppel** (encore en cours) à travers laquelle les éducateurs sanitaires LUCHA contactent des Congolais ayant des questions, inquiétudes, propositions sur le Coronavirus. L'engouement autour de la campagne (une vingtaine d'appels par jour) est une preuve de l'intérêt des Congolais en cette initiative. Dans la même foulée, nous avons participé à d'autres initiatives citoyennes de lutte contre la propagation contre covid-19 notamment la campagne Congo Contre Coronavirus menée avec Filimbi, CEPAS. D'autres militants de Lucha sont également engagés dans la campagne Goma actif qui vise le même objectif. Par ailleurs, notre organisation avait effectué un suivi citoyen dans le cadre de Fatshimetrie afin d'évaluer l'impact des mesures de lutte contre covid-19 sur la vie des congolais d'une part et de faire le suivi de la capacité du gouvernement à endiguer cette crise sanitaire. Le rapport de cette investigation citoyenne a révélé d'énormes failles dans l'organisation, le financement et fonctionnement de la riposte mise en place. Dans le même ordre d'idée, notre constat est que la majorité de congolais n'a pas respecté les mesures arrêtées par le pouvoir central.

10. Goma : Nos alertes au sujet de la gestion de l'OVG trouvent enfin écho

Depuis plus de 2ans, notre mouvement est engagé auprès des agents de l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) pour exiger une gestion transparente de cet établissement d'utilité publique. L'exemple de la lettre que nous avions adressée le 02 avril 2020 au responsable de l'Union Européenne, principal bailleur de fonds de l'OVG, nous ne cessons d'alerter différents acteurs sur les soupçons des détournements, corruption, abus de pouvoir et mégestion des projets à l'OVG ainsi qu'appeler à un audit général au sein de cette organisation.

Les autorités provinciales ont finalement accédé à notre appel de conduire un audit général. L'Office pour la Bonne Gouvernance et la lutte contre la corruption (OBLC) et l'observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle (OSCEP) du Nord-Kivu ont enquêté sur les soupçons de corruption, détournement, abus et en établir les éventuelles responsabilités. Rien n'est encore rendu public à ce moment quant au résultat de l'audit initié et nous continuons à exiger que le rapport d'audit soit mis à la portée des citoyens. Il reste que l'activation de l'audit est un mécanisme dissuasif qui n'aurait jamais pris corps sans notre fervente implication.

11. Contrat SEMLEX non renouvelé et prix du passeport revu à la baisse

Le passeport congolais a longtemps été un luxe au vu de son prix et un objet d'enrichissement pour une partie des dirigeants congolais. En effet, le passeport biométrique à Kinshasa coûtait officiellement 185$ mais le prix réel se négocie entre 250$ et 300$. Ce montant résultant d'un contrat signé de gré à gré entre les autorités congolaises et l'entreprise SEMLEX était ponctionné entre cette entreprise Belge, l'État congolais et le clan Kabila.

En mai 2020, nous avons mis en lumière ce #PasseportGate dans le cadre du collectif Le Congo N'est pas à Vendre à laquelle notre mouvement participe activement au côté d'autres organisations de la société civile. Le 13 mai, nous avons ténue une conférence de presse à Kinshasa au cours de laquelle nous avons exigé l'annulation et le non-renouvellement du contrat de la compagnie SEMLEX qui délivre les passeports, la réduction du prix du passeport ainsi que la condamnation de SEMLEX pour corruption aussi bien en RDC, qu'en Belgique. Pour ce faire, 51 Congolais dont des militants de notre mouvement, ont déposé des plaintes contre SEMLEX à Bruxelles (Belgique) et à Kinshasa (RDC) pour pousser la justice à enquêter sur les allégations de corruption et établir les responsabilités.

Le 16 mai, nous avons obtenu une première victoire : La présidence de la République et le ministère des affaires étrangères annonçait la non-reconduction du contrat #Semlex pour la production des passeports Congolais. Le 10 novembre 2020, les ministères des finances ainsi que celui des affaires étrangères fixaient le prix du passeport à 99$. Bien que les faits de corruption autour du contrat SEMLEX n'aient pas encore connu un début d'instruction et que le nouveau tarif de capture du passeport n'est pas de stricte observance dans différents centres de capture au pays, les avancées enregistrées sur cette question sont assez importantes.

12. Le projet de majoration des émoluments des députés nationaux abandonné

Début juin 2020, le bureau de l'assemblée nationale a fait officiellement la demande d'une augmentation de 2000$ (deux mille dollars américains) pour les émoluments mensuels de chaque député et 50% pour des frais de fonctionnement de l'Assemblée Nationale. En pleine pandémie de coronavirus et alors que les charges liées au fonctionnement des institutions du pays et à la paye de ses animateurs prenaient une bonne partie du budget national, cette demande était pour le moins surprenante cynique. Sur les réseaux sociaux, nous nous sommes activés pour dénoncer cette mesure et appeler les élus nationaux à se déclarer individuellement au sujet de cette demande. Le 16 juin 2020, notre section à Beni a même adressé une lettre ouverte aux deux élus de cette ville pour les appeler à faire connaitre leur position et à en tirer toutes les conséquences sociales et politiques afférentes. En réponse à notre forte offensive en ligne, des élus ont commencé à déclarer publiquement leur désaveu du projet de majoration de leurs émoluments à travers les réseaux sociaux, déclarations médiatiques, des messages écrits, … Le projet a fini par être abandonné. Il est clair que ce dernier n'est jamais évoqué aujourd'hui et ne le sera peut-être plus jamais à l'avenir, sauf si nous arrêtons d'être vigilants et mobilisé.

13. Ronsard Malonda ne passera pas

La loi organique numéro 10/013 du 28 juillet 2010 tel que modifiée et complétée à ce jour par la loi numéro 13/012 du 19 avril 2013 portant organisation et fonctionnement de la CENI stipule que le président de la commission électorale nationale (in)dépendante doit être désigné au sein de la société civile par les confessions religieuses. Alors que les principales églises ne s'étaient pas mises d'accord autour d'une personnalité, le bureau de l'assemblée nationale avait, à travers une démarche cavalière, entériné la désignation de Monsieur Ronsard Malonda à la tête de la commission électorale. Cet entérinement précipité de Ronsard Malonda avait un but précis : assujettir cette institution d'appui à la démocratie à un camp politique connu et

bien identifié : le front commun pour le Congo. Ronsard Malonda qui avait activement participé au tricotage des résultats électoraux de décembre 2018 en tant que secrétaire exécutif de la CENI était ainsi un parfait instrument. Avec d'autres forces politiques et sociales, nous nous sommes mobilisés en ligne comme sur terrain pour exiger l'annulation de l'entérinement de monsieur Ronsard Malonda comme président de la CENI, la mise en œuvre des réformes urgentes et nécessaires dans le mode de désignation, de fonctionnement et d'organisation de la CENI avant la désignation de ses nouveaux animateurs pour garantir son indépendance et sa crédibilité et l'activation d'un audit général de la CENI avant toute désignation de nouveaux animateurs. Des manifestations ont été organisées partout à travers le pays et nombreuses d'entre elles ont été farouchement réprimées, notamment à Goma et à Kinshasa. Au final, Ronsard Malonda n'a jamais été entériné en tant que président de la CENI et la classe politique toute tendance confondue a pris acte de la nécessité de procéder aux réformes profondes du cadre juridique électoral pour contribuer à la crédibilité et à la transparence des élections à venir. Notre mouvement a remis aux acteurs politiques y compris le président un mémorandum contenant les propositions de réformes électorales.

14. Rutshuru : Le taux de payement du courant électrique revu à la baisse

La société Virunga fournit du courant électrique à la population d'une partie du territoire de Rutshuru au Nord Kivu depuis quelques années. Malheureusement, cette société s'adonnait à des pratiques commerciales totalement malveillantes. Il s'agit à titre d'exemple de l'obligation pour tous les abonnés de payer les factures en dollar américain. Le payement en monnaie locale le Franc Congolais ne se faisait qu'au taux de 2500FC le dollar alors que le taux de change sur le marché nageait entre 2000FC et 2010FC. Le 01 août 2020, nous avons organisé un sit-in devant le bureau commercial de la société Virunga Énergie situé à Kiwanja. Face à l'indifférence de cette société, nous nous sommes armés de courage et de détermination. Nous avons dû passer quatre jours successifs en sit-in devant le bureau de cette société pour que finalement des discussions aient lieu et aboutissent quelques semaines plus tard à l'adaptation du taux de payement au taux de change en vigueur sur le marché. Ainsi, les consommateurs de ce courant avaient le choix entre payer le courant en dollar américain ou en franc congolais au taux de 2050 FC en vigueur sur le marché local. Que des économies réalisées !

15. Mobilisation payante pour des activistes injustement détenus

Au cours de l'année 2020, plusieurs activistes ont été arrêtés uniquement parce qu'ils ont dénoncé des abus quelconques ou qu'ils ont participé à des manifestations pacifiques. Qu'ils soient de notre mouvement ou des membres d'autres mouvements, nous nous sommes mobilisés pour eux en manifestant sur terrain, en faisant des déclarations publiques les soutenant (médias, réseaux sociaux, …) ou en écrivant aux responsables judiciaires et politiques pour qu'ils agissent en faveur de leur libération. Trois cas méritent d'être évoqués parmi les dizaines d'intervention faites en raison du long temps de détention. Il s'agit de :

- Delcasse Lukumbu, militant de la section de notre mouvement à Nyamilima qui avait été arrêtéau mois de mars 2020 et accusé d'avoir participé à une manifestation armée ayant conduit à la mort d'un ecogarde dans l'espace rural de Nyamilima à février 2020. Delcasse Lukumbu était en réalité détenu à la prison centrale de Goma dans un seul but : taire toute

voix exigeant l'association des communautés riveraines du parc national des Virunga dans le processus de délimitation de cette aire protégée. En août 2020, six mois après sa mise en accusation, le parquet militaire peinait à faire le lien entre la participation de Delcasse Lukumbu à une manifestation totalement pacifique de la LUCHA la journée et l'assassinat d'un ecogarde la nuit par une milice mai-mai locale. C'est ainsi que le 05 août, nous nous sommes mobilisés pour Delcasse. Nous avons écrit au ministre des droits Humains pour demander sa libération et avons invité d'autres compatriotes à faire de même. Nous avons également rencontré les responsables de l'ICCN pour les inviter à reconnaitre le droit des populations riveraines à donner leur opinion sur la gestion du parc, sans que cela ne leur valle des accusations montées de toute pièce, la prison ou l'exil. 5 jours après cette forte campagne, Delcasse a été libéré le 10 août 2020 après plus de six mois de détention injuste à la prison centrale de Goma.

- Le 22 juillet 2020, Lucien Byamungu, militant de la section de notre mouvement à Kalehe au Sud-Kivu avait été arrêté parce qu'il marchait dans les rues de Kalehe avec un bout de papier blanc sur lequel était écrit #FreeLucha. Il demandait par ce fait la libération de 4 autres militants de la LUCHA arrêtés la veille par la police pour avoir organisé une manifestation pacifique réclamant la restitution des lampadaires publics détournés par une autorité locale à Kalehe. Les 4 militants que Lucien soutenait avaient fini par être libérés le 22 juillet mais Lucien avait été arrêté le même jour pour outrage à l'autorité. Depuis ce jour, il était casé à la prison centrale de Kalehe sans qu'il ne soit présenté devant un juge. Pire encore, les visites à Lucien étaient monnayées quand elles n'étaient pas interdites. Le 11 septembre 2020, nous étions en sit-in devant le Parquet près le tribunal de paix de Kalehe pour exiger la libération de notre camarade Lucien Byamungu. Avec l'aide des organisations de la société civile, notre voix a encore été un peu plus amplifiée. Après près de deux mois de détention illégale dans les cellules insalubres de la prison centrale de Kalehe, notre camarade Lucien Byamungu avait finalement été libéré le jeudi 17 septembre 2020.
- Joseph Lokondo, militant d'un mouvement citoyen actif en province de l'Équateur avait été arrêté depuis le 20 janvier 2020, pour avoir déclaré publiquement lors d'une tribune populaire que le gouverneur de cette province ne faisait pas bien son travail et exigé sa destitution pour incompétence. Il avait ensuite été condamné à 13 mois pour imputation dommageable et outrage aux autorités à l'issue d'un procès inique et instrumentalisé où le gouverneur, Monsieur Dieudonné Boloko s'était constitué partie civile. Avec d'autres mouvements citoyens, nous avons lancé la campagne LibérezJosephLokondo à travers une déclaration conjointe du 21 mai 2020. Des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme comme Human Rights Watch ont encore amplifié le message en faveur de la libération de Joseph Lokondo. Il est l'initiateur d'un mouvement d'éveil de conscience dans sa province. « Génération consciente de l'Équateur » est une tribune qui permet aux jeunes citoyens de se réunir afin d'échanger sur comment améliorer les conditions de vie de la population de leur province.Début juillet, Joseph avait été libéré après plus de 160 jours de détentioninjuste à la suite de la réduction de sa peine à 6 mois de prison avec sursis.

16. Kasindi : Passation de la facturation forfaitaire à la facturation selon la consommation

La cité frontalière de Kasindi est alimentée en courant électrique gérée par la Société Nationale d'Électricité. Mais depuis des années, cette entreprise publique facturait forfaitairement les consommateurs plutôt que de facturer en fonction de la quantité d'énergie consommée par ménage. Ainsi, lorsqu'il avait des coupures électriques récurrentes, à la fin du mois, les consommateurs se retrouvaient avec des factures exorbitantes pour des lampes, des téléviseurs ou des réfrigérateurs qu'ils n'ont pourtant pas allumés. Non seulement cette pratique était économiquement malhonnête et désastreuse mais aussi elle était interdite par la loi régissant le secteur de l'électricité en République démocratique du Congo.Le 24 août 2020, nous avons lancé un sit-in permanent au bureau de la Société Nationale d'électricité en commune rurale de Kasindi pour exiger l'arrêt de la facturation forfaitaire du courant et l'installation des compteurs auprès de tous les consommateurs pour permettre qu'à la fin du mois, chacun abonné paye ce qu'il aura effectivement consommé. Nous sommes restés jour et nuit devant le bureau de ce service public sans poser aucun acte de violence physique ou verbale à l'encontre des agents de la SNEL, des tiers ou de leurs biens. Dérangée par notre présence, la SNEL a essayé de corrompre certains parmi nous pour nous diviser et nous pousser à lever le camp mais en vain. Devant notre intransigeance face à la corruption, la SNEL s'est tournée vers les vieilles méthodes : tabasser les militants et leur escroquer leurs biens. Le samedi 29 août 2020 (7eme jour du sit-in), nous nous sommes fait molester par des personnes à la solde de la SNEL et quatre de nos téléphones ont été extorqués. Loin de nous décourager, cet incident nous a motivé à poursuivre avec courage et détermination notre sit-in. Le soutien de milliers de consommateurs, qui passaient de temps à temps nous encourager et nous fournir à manger, nous motivait davantage. Au dixième jour de notre sit-in, la SNEL a fini par accéder à notre demande principale. La société nationale d'électricité a promis d'installer les compteurs auprès de tous ses abonnés dans le village endéans deux mois et payer tous nos téléphones volés. Aujourd'hui, le cash power ont été installés auprès de tous les consommateurs. Madame Katungu Siwakoqui payait 45$ en moyenne par mois pour faire tourner sa cabine de téléchargement des musiques ne paye qu'environ 8$ le mois depuis que le cash power a été installé. Même si nous ne sommes pas sûrs d'avoir de l'électricité dans nos maisons en permanence, nous aurons désormais à payer ce que nous avons effectivement consommé. C'est une victoire indéniable et marquante.

17. Reussite de la Deuxième édition de l'UPEC à Dakar

Depuis l'année 2018, nous nous sommes donné l'objectif de mettre en place et renforcer un réseau panafricain de jeunes activistes africains. Au côté d'autres mouvements africains et de la diaspora africaine, nous avons mis en place AFRIKKI, un collectif des mouvements sociaux d'Afrique devant renforcer la solidarité militante et coordonner notre action dans la réponse aux différents maux qui rongent la gouvernance de notre continent. L'Université Populaire de l'Engagement Citoyen, UPEC en sigle, s'est imposée dès 2018 comme un rendez-vous annuel incontournable de la jeunesse militante africaine en quête de changement et de réinvention du continent. Cette année, ce rendez-vous était menacé par la pandémie de Coronavirus. Mais le covid-19 n'a pas arrêté cette dynamique africaine. Du 14 au 16 décembre 2020, la deuxième édition de l'Université Populaire de l'Engagement Citoyen a eu lieu à Dakar. En raison de covid-19, le nombre de participants en présentiel était limité, et sur

invitation mais toutes les sessions étaient accessibles en live streaming sur différentes plates formes du réseau AFRIKKI et des mouvements partenaires.

18. On ne peut plus nous tuer et espérer ne pas pouvoir le payer

Six mois seulement après le meurtre d'Obadi Muhindo, le 21 mai 2020, notre camarade Freddy Kambale Luhingo a été tué à Beni par un policier au cours d'une manifestation pacifique dénonçant la persistance de l'insécurité dans la région. L'indignation suscitée par ce meurtre sur la toile et dans les rues de Beni avait poussé les autorités policières à procéder à l'arrestation immédiate du présumé auteur et à son transfert à l'auditorat militaire de Beni. Nous sommes également descendus à l'auditorat le 24 mai pour nous assurer qu'effectivement l'assassin de notre camarade était bien en détention et que son procès débuterait si tôt. Le 8 juin 2020, le procès a effectivement débuté. Le 13 Juillet, le policier Ombeni, reconnu coupable du meurtre de notre camarade avait été condamné à la prison à perpétuité ainsi que, solidairement avec l'État Congolais, au payement de 100 000$ de dommages-intérêts en faveur de la partie civile.

Bien que le policier ait fini par s'évader de la prison le 20 octobre 2020, sa mise en accusation et sa condamnation contrastent avec l'impunité totale dont jouissent toujours les assassins de nos camarades Luc Nkulula et Obadi Muhindo. Ce procès sert désormais aussi des leçons à tous les membres des services de sécurité qui n'hésitent pas de tirer sur des manifestants.

Ce que nous avons accompli à 2020 est minime par rapport aux défis majeurs auxquels notre pays est confronté. Certains combats ont connu juste des victoires d'étape qui doivent encore être renforcées et consolidées par des actions fortes au cours de cette année et des années à venir. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de mentionner et célébrer ces formidables avancées réalisées pendant une des années le plus difficile de notre existence. Ces petites avancées sont le symbole de notre mouvement et de l'esprit LUCHA que nous répandons chaque jour. Nous croyons que si nous sommes nombreux à connaitre nos droits et à exiger pacifiquement leur respect quand ils sont violés, nous pouvons impulser un changement durable dans notre société. Le statu quo se nourrit le plus souvent de notre passivité, notre résignation et notre complaisance. Si nous voulons que les choses changent dans notre quartier, village, territoire, commune, ville, province et pays, nous devons arrêter d'être des spectateurs de la déchéance de notre société, arrêter de penser que la charge de son redressement incombe aux autres (les dirigeants, l'occident, les ONG, ...). Si une dizaine de jeunes peu instruit d'un village perdu du territoire meurtri de Beni ont pu faire plier toute une Société Nationale en seulement dix jours, imaginez l'impact que nous pouvons avoir si nous nous engageons véritablement pour changer le cours de l'histoire de notre pays. *N'agonisons pas mais organisons-nous !*